



PREDIAGNOSTIC ECOLOGIQUE PROJET DE PROSPECTION PAR FORAGES D'UNE NOUVELLE RESSOURCE EN EAU SOUTERRAINE

Saint-Antonin-du-Var (83)



Le 24 avril 2025

Le Val (83)

RESUME DE L'ETUDE		
Libellé	Prédiagnostic écologique dans le cadre du projet de prospection par forage d'une nouvelle ressource en eau souterraine à Saint-Antonin-du-Var (83)	
Référence	Prédiagnostic_ecologique_Forages_SaintAntonin	
Maître d'ouvrage	DRACENIE PROVENCE VERDON AGGLOMERATION Direction de la Commande Publique Square Mozart – CS 90129 83004 DRAGUIGNAN CEDEX	
Mandataire	RIVAGES Environnement - Etude et gestion des eaux souterraines Contact : Jean-Philippe BELLOT Mail : rivages.environnement@gmail.com Tél. : 06 07 29 97 50	 Assistance technique, réglementaire et juridique Méthodes nouvelles de concertation et négociation Solution innovante en agriculture et assainissement NOTRE MONDE EVOLUE. RIVAGES S'ADAPTE
Expertise	SYMBIODIV Les Jeannets - 87 chemin des Eglantiers 83143 LE VAL www.symbiodiv.fr	
Rédacteur	Pascaline VINET <i>Responsable de projets écologie – spécialiste flore et habitats naturels</i>	Tél : 06 98 73 79 59 Mail : pvinet@symbiodiv.fr
Date	24 avril 2025	

Table des matières

I.	PREAMBULE.....	3
1.	Les objectifs de l'étude	4
II.	METHODOLOGIE.....	4
1.	Equipe et date de passage	4
2.	Méthodologie générale	5
3.	Les aires d'études	6
4.	Limites méthodologiques.....	6
III.	ANALYSE DU CONTEXTE ECOLOGIQUE.....	8
1.	Bibliographie / consultations	8
2.	Périmètres du patrimoine naturel.....	11
3.	Fonctionnalités écologiques locales.....	16
IV.	EXPERTISE ECOLOGIQUE SIMPLIFIEE	20
1.	Présentation des milieux naturels de l'aire d'étude.....	20
2.	Analyse des enjeux écologiques.....	25
V.	PRESENTATION DU PROJET	29
VI.	EFFETS PRESENTIS ET MESURES D'ATTENUATION.....	30
1.	Effets pressentis et mesures préconisées.....	30
3.	Description des mesures.....	31
4.	Calendrier des recommandations	32
VII.	CONCLUSION	34

I. PREAMBULE

La **Dracénie Provence Verdon agglomération** porte un projet de travaux de prospection par forage d'une nouvelle ressource en eau sur le site des « Tayettes » sur la commune de Saint-Antonin-du-Var (83). L'objectif des travaux est la création d'un ouvrage de prélèvement supplémentaire en eau potable.

Dans le cadre de la mission de maîtrise d'œuvre relative à la prospection par forages d'une nouvelle ressource en eau souterraine et notamment la constitution de l'ensemble des dossiers administratifs et réglementaires (notice environnementale, étude cas par cas, DLE) et techniques préalable à la réalisation du forage, un prédiagnostic écologique a été réalisé par le bureau d'études **SYMBIODIV**.

L'objectif de cette expertise est de :

- ➡ Localiser les espèces protégées et patrimoniales et/ou les milieux pouvant leur être favorable ;
- ➡ Soumettre des recommandations afin d'assurer la prise en compte de ces enjeux lors des forages, comprenant également les accès et la base vie lors des travaux.

1. LES OBJECTIFS DE L'ETUDE

SYMBIODIV a été missionné pour la réalisation d'un prédiagnostic écologique visant à :

- **Faire le bilan des données écologiques** disponibles sur l'aire d'étude ;
- **Mener une expertise de terrain** visant à évaluer les potentialités de présence d'espèces protégées et identifier les éléments jouant un rôle dans la fonctionnalité locale ;
- **Etablir une note de synthèse** des observations ;
- **Soumettre des recommandations** afin d'assurer l'intégration écologique optimale du projet.

II. METHODOLOGIE

1. EQUIPE ET DATE DE PASSAGE

Responsable chez SYMBIODIV	Pascaline VINET
Date de passage	08/04/2025
Expert flore/habitat naturel	Pascaline VINET – 15 ans d'expérience
Experts faunes	Romain LEVASSEUR- 11 ans d'expérience
Conditions météorologiques	Bonnes : Ensoleillées, 17°C, vent faible
Conditions d'accès	Les milieux boisés étaient relativement denses, des incursions ont pu être faites à la faveur d'ouvertures en bord de piste et d'un sous-bois plus clair. Ainsi, les deux tiers sud ont pu être parcourus de manière satisfaisante alors que la partie nord s'est avérée moins accessible. Le vallon a pu être parcouru dans son ensemble

2. METHODOLOGIE GENERALE

Le prédiagnostic écologique s'appuie sur :

- Une analyse bibliographique permettant d'appréhender le contexte écologique dans lequel s'insère le projet ;
- Une visite de terrain par trois experts naturalistes locaux spécialisés en faune et en flore.

Bibliographie

- Consultation des **bases de données** faune/flore (SILENE, faune.paca,...)
- Analyse de la **bibliographie** (Atlas, publications, thèses...)
- Localisation du projet vis à vis des **périmètres du patrimoine naturel**

Visite de terrain

Les experts :

- Évaluent **l'intérêt du site pour l'accueil d'espèces protégées** et/ou remarquables ;
- Localisent à l'aide d'un GPS les **éléments du patrimoine naturel** importants (arbre à cavité, mare,...) ;
- Décrivent les **grands types de milieux** ;
- Analysent la **fonctionnalité écologique du site** (linéaires boisés, cours d'eau, pente...).

Les données collectées à travers l'analyse bibliographique et les expertises de terrains ont permis de mettre en évidence les sensibilités écologiques de l'emprise du projet et de ses abords.

3. LES AIRES D'ETUDES

Le tableau ci-dessous présente les aires d'études utilisées dans le cadre du prédiagnostic écologique. Elles sont localisées sur la carte ci-après.

Tableau 1 – Aires d'études du prédiagnostic écologique		
Aire	Description	Dimension
Aire d'étude immédiate (AE i)	Cette aire correspond aux parcelles C369, C367, C368, C86, C85, C2, C3, C4, C5 ainsi que C337 et C336 en partie visée pour accueillir les forages, ainsi que les zones adjacentes sur lesquelles le projet pourrait avoir une influence. Cette aire d'étude comprend notamment les accès chantiers, la base vie et donc une zone tampon autour de ces derniers. <i>Cette surface a été prospectée lors du passage des écologues afin de mettre en évidence les éventuelles espèces ou habitats d'espèces à enjeu.</i>	9,23 ha
Aire d'étude éloignée (AE e)	Cette aire s'étend dans un rayon de 5 km autour de l'AE i. A cette échelle l'expertise écologique se fonde sur la bibliographie disponible et la consultation des acteurs ressources. Sont étudiés à cette échelle : ➤ <i>L'analyse des périmètres du patrimoine naturel,</i> ➤ <i>L'analyse du positionnement du projet dans le fonctionnement écologique régional</i>	5 km de rayon autour de l'AE i

4. LIMITES METHODOLOGIQUES

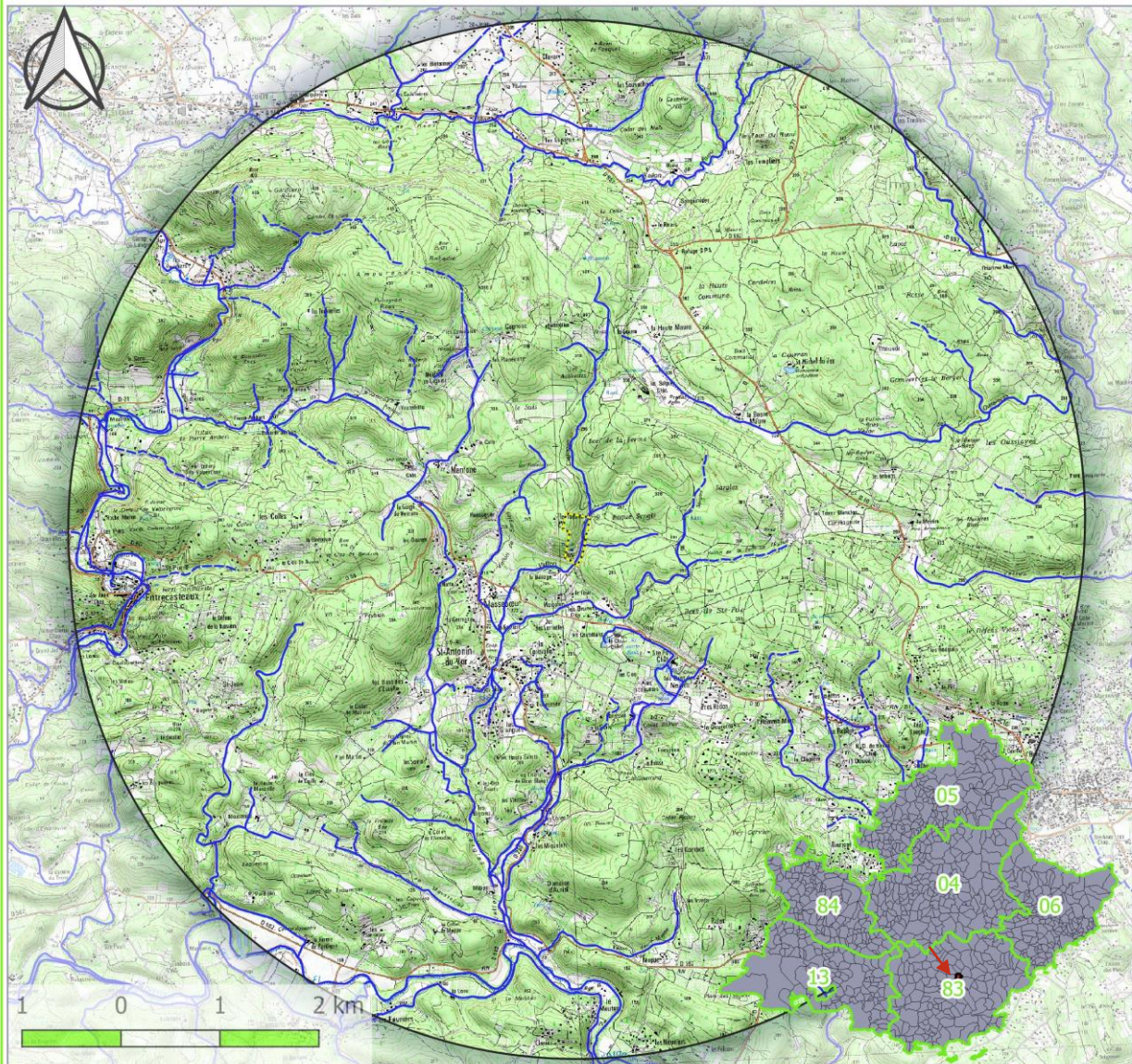
Une visite de terrain ne constitue pas un temps d'observation suffisant pour mettre en évidence la totalité des espèces végétales et animales exploitant le secteur. Toutefois, d'après la bibliographie du secteur, la réalisation de la visite au printemps, période à laquelle un maximum d'espèces s'exprime et leur connaissance de l'écologie des espèces à enjeu connues localement, les experts ont été en mesure de détecter les secteurs présentant une sensibilité écologique particulière.

Ainsi, les données collectées sont suffisantes pour permettre d'évaluer succinctement les incidences du projet de prospection par forage sur l'environnement naturel et ainsi émettre des préconisations visant à une intégration environnementale du projet.

Carte 1 - Localisation du projet et des aires d'études

Localisation du projet

Prédiagnostic écologique dans le cadre d'un projet de prospection d'une nouvelle ressource en eau souterraine, Saint-Antonin-du-Var (83)



LEGENDE

Aires d'études

- Aire d'étude immédiate
- Aire d'étude éloignée (St Antonin 5km)

Limites administratives

- Limites départementales

Limites communales

- Commune du projet
- Autres communes

Réseau hydrographique

- Permanent
- Intermittent

Sources: BD ORTHO® V3 IGN 2020 ; Plan IGN v2, 2022 - Cartographie: SYMBIODIV, 2025

III. ANALYSE DU CONTEXTE ECOLOGIQUE

1. BIBLIOGRAPHIE / CONSULTATIONS

Tableau 2 – Données disponibles sur le site et ses abords				
Bibliographie				
Auteur, date.	Titre	Groupes concernés	Localisation (commune, sur site ...)	Espèces et cortèges patrimoniaux et/ou protégés
FLITTI A., KABOUCHE B., KAYSER Y. & OLIOSI G. - 2009	Atlas des oiseaux nicheurs de PACA	Oiseaux	Saint-Anthonin-du-Var et communes limitrophes	En gras les nicheurs certains, Caille des blés, Circaète Jean-le-Blanc, Autour des palombes , Buse variable, Faucon crécerelle , Tourterelle des bois , Effraie des clochers, Petit-duc scops, Grand-duc d'Europe , Chevêche d'Athéna, Chouette hulotte, Engoulevent d'Europe, Martinet noir , Guêpier d'Europe, Rollier d'Europe, Huppe fasciée , Alouette lulu, Hirondelle de rochers, Hirondelle de fenêtre , Cincla plongeur , Pie-grièche à tête rousse, Moineau friquet , Chardonneret élégant ,
LPO PACA, GECEM & GCP, 2016	Atlas des mammifères de PACA	Mammifères	Saint-Anthonin-du-Var et communes limitrophes	Petit Rhinolophe, Grand Rhinolophe, Molosse de Cestoni, Minioptère de Schreibers, Sérotine commune, Oreillard gris, Noctule commune, Grand Noctule, Noctule de Leisler, Pipistrelle commune, Pipistrelle pygmée, Pipistrelle de Kuhl, Pipistrelle de Nathusius, Vespère de Savi, Petit Murin, Murin à oreilles échancrées, Murin de Natterer, Murin de Bechstein, Murin de Capaccini, Murin de Daubenton, Hérisson d'Europe, Loup gris, Genette commune, Lapin de garenne, Écureuil roux,
CEN PACA, 2020	Atlas des papillons de jour et Zygènes PACA	Lépidoptères	Saint-Anthonin-du-Var et communes limitrophes	Zygène des bugranes, Zygène cendrée, Hespérie des cirses, Hespérie à bandes jaunes, Hespérie de la ballote, Hespérie de l'herbe au vent, Diane , Proserpine , Thècle du frêne, Thècle de l'orme, Azuré des orpins, Sablé de la Luzerne, Nacré de la filipendule, Le Chiffre, Damier de la succise , Moiré provençal.
Société Française d'Odonatologie, 2017	Les libellules de Provence-Alpes-Côte d'Azur	Odonates	Saint-Anthonin-du-Var et communes limitrophes	Calopteryx occitan, Agrion de Mercure, Agrion nain, Gomphe semblable, Cordulie à corps fin, Sympétrum du Piémont,
Bases de données consultées				
Base de données	Organisme gestionnaire	Groupes concernés	Date de consultation	Espèces et cortèges patrimoniaux et/ou protégés
SILENE	CEN PACA	Faune/Flore	17/04/2025	Présence de la Tortue d'Hermann dans l'emprise de l'aire d'étude. <u>A proximité (1,5 km) :</u> Ophrys de Provence ; Diane, Proserpine, Zygène de l'Esparcette, Ballous,, Lézard à deux raies ;, Écureuil roux ; Verdier d'Europe, Chouette hulotte ; Huppe fasciée ; Tourterelle des bois ; Chardonneret élégant.

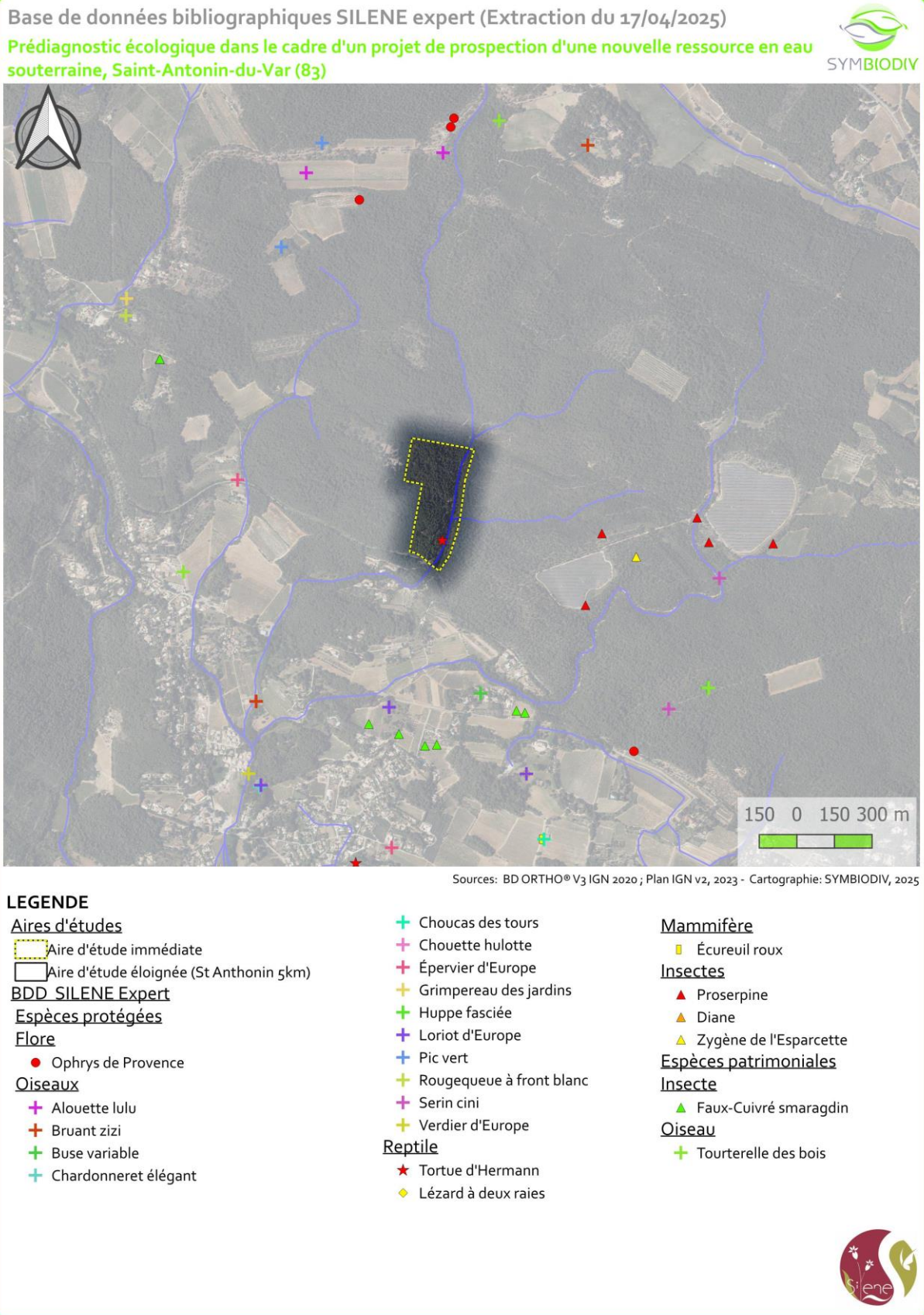
Tableau 2 – Données disponibles sur le site et ses abords

Faune.PACA	LPO	Faune – échelle communale	14/03/2025	2 espèces de reptiles, le Lézard des murailles et le Lézard à deux raies ; 1 espèce d'amphibien, la Rainette méridionale ; 7 espèces d'Odonates dont la Cordulie à corps fin, 20 espèces de papillons de jour dont la Diane, la Proserpine, 1 espèce de papillon de nuit, 1 espèce d'Orthoptère ; 75 espèces d'oiseaux dont l'Alouette lulu, la Huppe fasciée, l'Engoulevent d'Europe, le Guêpier d'Europe, le Rollier d'Europe, le Petit-duc scops, le G la Tourterelle des bois, , le Pic épeiche, le Pic épeichette ou le Verdier d'Europe ; 18 espèces de mammifères terrestres dont le Muscardin, l'Écureuil roux et le Hérisson d'Europe.
BD INPN	MNHN	Faune/flore – échelle communale	14/03/2025	Parmi les 764 espèces recensées dans la commune, 160 espèces sont protégées dont 43 espèces menacées comme l'Autour des Palombes, l'Aigle royal, le Verdier d'Europe, le Grand-duc d'Europe, le Hibou moyen-duc, le Cincle plongeur, la Cistude d'Europe, l'Orvet de Vérone, la Couleuvre de Montpellier, le Campagnol amphibie l'Agrion de Mercure, Damier de la Succise, la Zygène de l'Esparcette, la Magicienne dentelée, le Morio, le Minioptère de Schreibers et le Murin à oreilles échancrées. <i>Mais également des plantes avec la Violette de Jordan, l'Anémone couronnée et le Sérapias négligée notamment.</i>
CARMEN Grands Carnivores	ONCFS	Loup, Lynx, Ours	14/03/2025	Loup : présence occasionnelle sur l'ouest de la commune depuis 2015 (dernière donnée 2020). Meute permanente présente dans le secteur.

SYNTHESE

Contrainte réglementaire connue sur l'emprise	Oui	Tortue d'Hermann
Etat des connaissances bibliographiques sur l'aire d'étude	/	
Commentaire	Une espèce protégée à très fort enjeu est connue au sein de l'aire d'étude immédiate, il s'agit de la Tortue d'Hermann. Toutefois, de manière générale, peu de données bibliographiques sont notées à l'échelle de la commune et/ou à proximité de l'aire d'étude. Il faut toutefois retenir la présence d'espèce pouvant exploiter le cours d'eau et ses abords à l'est de la zone de projet, comme la Diane, la Cordulie à corps fin, l'Agrion de Mercure, la Cistude d'Europe, le Campagnol amphibie, l'Orvet de Vérone, le Cincle plongeur ou la Rainette méridionale ainsi que des zones boisées et pistes forestières comme la Tourterelle des bois, la Huppe fasciée ou encore le Lézard à deux raies.	
Sources	Faune.Paca – https://www.faune-paca.org/index.php?m_id=300&sp_tg=1&action=splist&zid=5&sp_Commune=34079&disp_key=Afficher+la+liste+des+espèces INPN - https://inpn.mnhn.fr/collTerr/biodiversity/INSEEC83154	

Carte 2 - Localisation des données bibliographiques issue de SILENE



2. PERIMETRES DU PATRIMOINE NATUREL

La recherche des périmètres du patrimoine naturel a été menée au sein de l'aire d'étude éloignée, soit dans un rayon de 5 km autour de l'aire d'étude rapprochée. Elle s'est appuyée sur les données mises à disposition par la DREAL PACA sur le portail GeoIDE-carto en 2022. Ceux-ci sont listés ci-après et une évaluation du degré d'interaction écologique entre l'aire d'étude immédiate et ces différents périmètres est réalisée selon l'échelle de valeur suivante :

Forte	• L'aire d'étude immédiate est incluse dans le périmètre ou y est très proche et directement connectée (réseau hydraulique, continuité des milieux naturels). Des interactions écologiques fortes sont probables entre ces deux espaces.
Modérée	• L'aire d'étude immédiate se situe à proximité de ce périmètre et des connexions sont susceptibles d'exister pour la faune.
Faible	• L'aire d'étude immédiate est éloignée ou des éléments du paysage la rendent peu connectée au dit périmètre; des espèces à grandes capacités de déplacement (chiroptères/rapaces) peuvent néanmoins utiliser ces deux espaces.
Très faible	• Il n'existe aucune connexion entre l'aire d'étude immédiate et le périmètre concerné.

Tableau 3 - Périmètres du patrimoine naturel

Périmètres réglementaires			
Type	Intitulé	Distance de l'AEi	Intensité du lien écologique
Site classé	Le Château d'Entrecasteaux et son parc	4,4 km à l'ouest	Très faible
Site inscrit	Village d'Entrecasteaux et ses abords	4,1 km à l'ouest	Très faible
Périmètres Natura 2000 (Carte 3)			
Type	Intitulé	Distance de l'AEi	Intensité du lien écologique
ZSC	FR9301626 - Val d'Argens https://inpn.mnhn.fr/site/natura2000/FR9301626	3,6 km au sud	Faible
Autres périmètres de gestion concertée (Carte 4)			
Type	Intitulé	Distance de l'AEi	Intensité du lien écologique
/	/	/	/
Périmètres d'inventaire (Carte 4)			
Type	Intitulé	Distance de l'AEi	Intensité du lien écologique
ZNIEFF terrestre de type II	930020244 – Collines de Salernes	1,8 km au nord	Faible
	930012479 – Vallée de l'Argens	3,7 km au sud	Faible
	930029283 – La Bresque et ses affluents	4,4 km à l'est	Très faible
Zone humide	83CGLVAR1045 – Vallon du Ruou	3,1 km au nord-est	Très faible
Plans Nationaux d'Actions - PNA (Carte 5)			

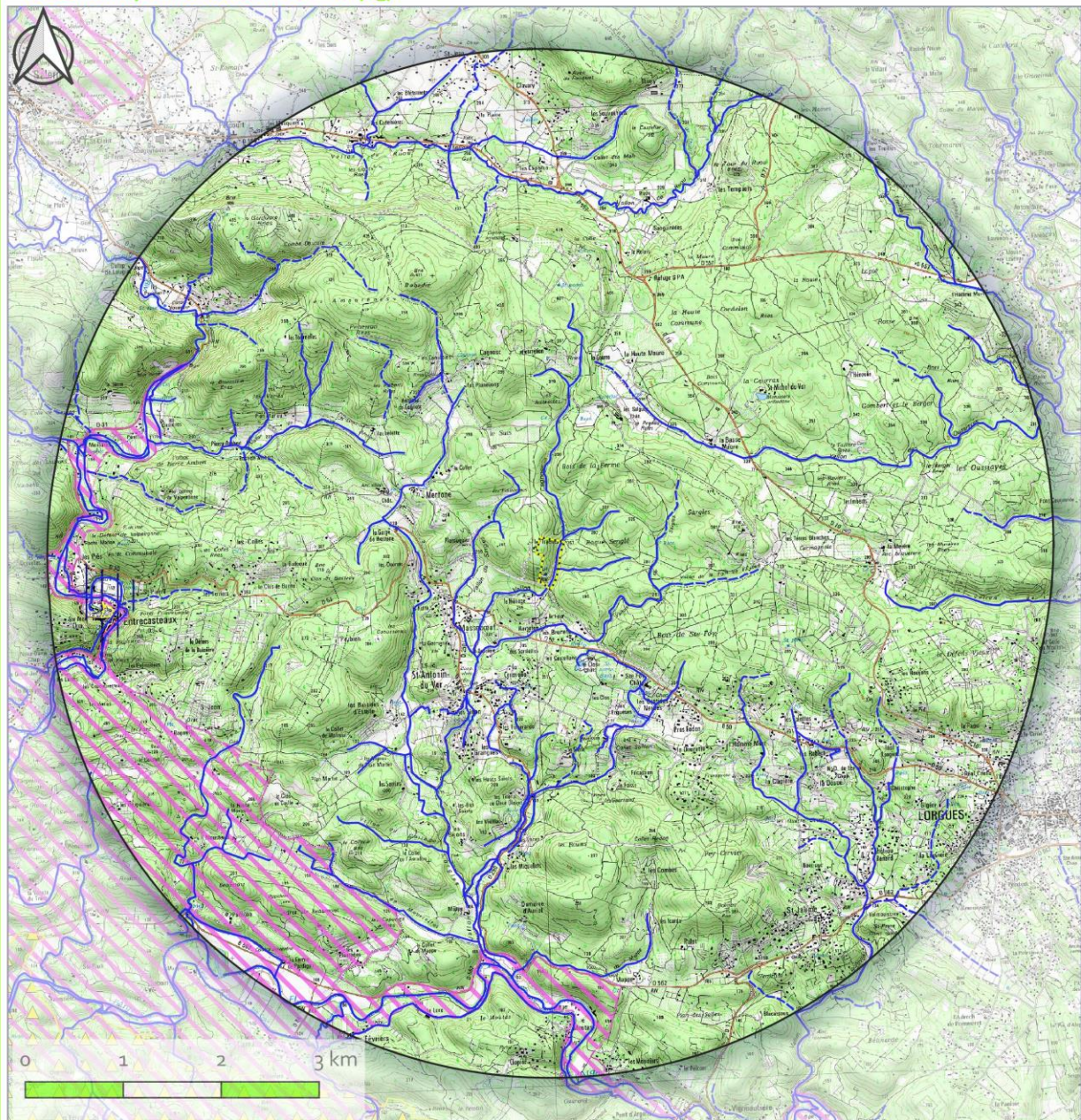
Tableau 3 - Périmètres du patrimoine naturel

Espèce(s)	Intitulé	Distance de l'AEi	Intensité du lien écologique
Tortue d'Hermann	Zone de sensibilité Moyenne à faible (zone verte)	917 m au sud-est	Faible
Lézard ocellé	Présence peu probable	Incluse	Forte
	Présence probable	Incluse au nord-est (berge opposée du cours d'eau	Forte
SYNTHESE			
Contrainte réglementaire	NON	/	
Elément(s) à prendre en compte et conséquence vis-à-vis du projet :			
La zone d'étude, n'est incluse dans aucun périmètre Natura 2000, de protection, gestion ou inventaire du patrimoine naturel. De plus, elle n'entretient que des liens écologiques évalués comme faibles avec les périmètres les plus proches du fait d'une distance relativement élevée et/ou de la présence d'éléments fragmentant entre la parcelle et ces périmètres. Bien que connecté par de grands ensembles naturels forestiers, la zone de sensibilité vis-à-vis de la Tortue d'Hermann (Verte) la plus proche se situe à 1km. De grands ensembles de milieux fermés ne sont pas très favorables à cette espèce, notamment pour ses déplacements, bien qu'elle doive être recherchée avec attention. De même, les grands ensembles forestiers sont peu favorables à la présence du Lézard ocellé, le PNA situe, en effet, l'aire d'étude dans une zone de présence peu probable de l'espèce.			
Sources	Géo-IDE Carto de DREAL PACA : http://carto.geo-ide.application.developpement-durable.gouv.fr/1131/environnement.map		

Carte 3 - Localisation du projet par rapport aux périmètres réglementaires et Natura 2000

Périmètres réglementaires et réseau Natura 2000

Prédiagnostic écologique dans le cadre d'un projet de prospection d'une nouvelle ressource en eau souterraine, Saint-Antonin-du-Var (83)



LEGENDE

Aires d'études

- Aire d'étude immédiate
- Aire d'étude éloignée (St Antonin 5km)

Réseau hydrographique

- Permanent
- - - Intermittent

Périmètres réglementaires

- SC - Site Classé
- ||| SI - Site inscrit

Périmètres Natura 2000

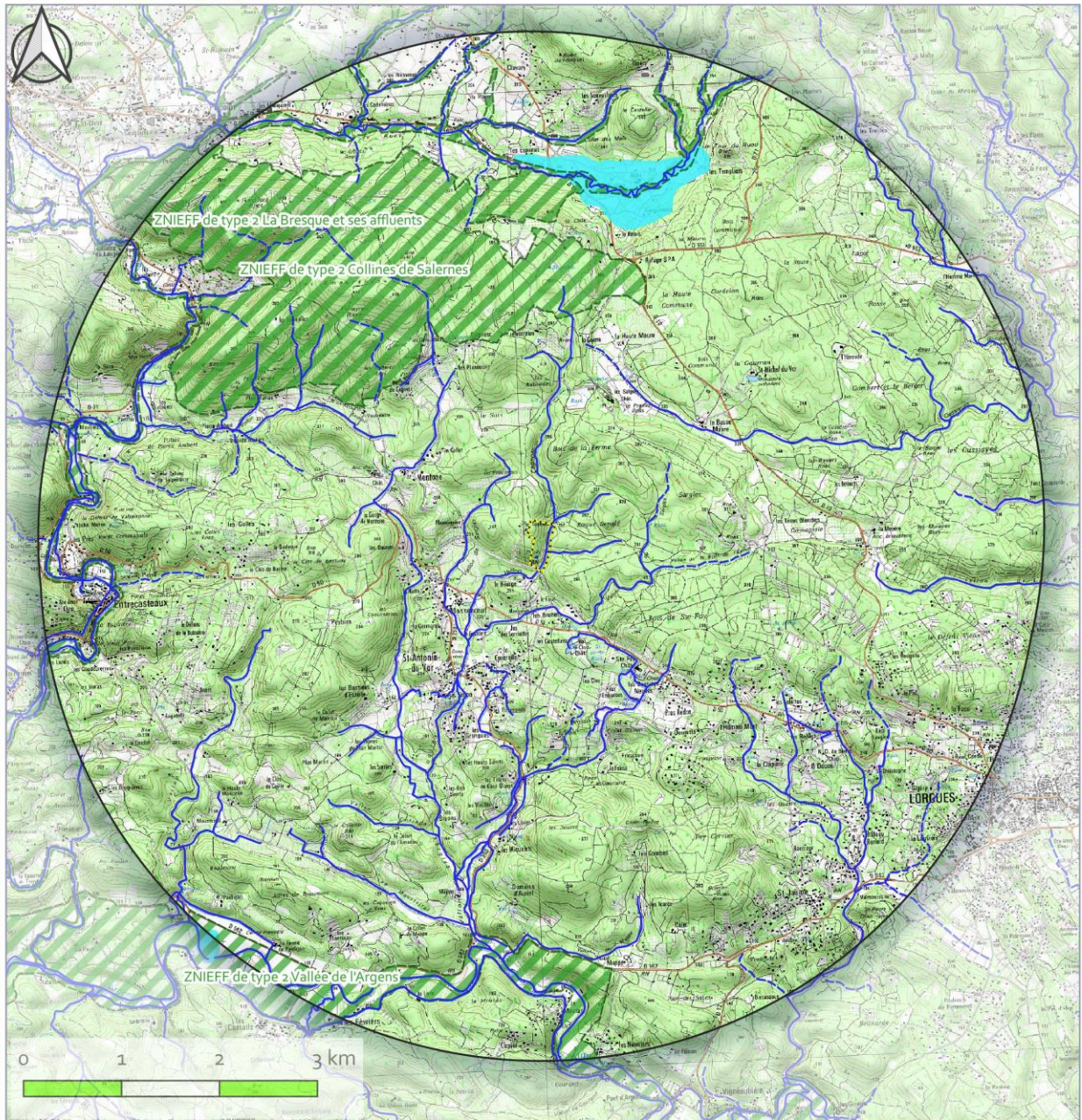
- ZSC - Site Natura 2000 désigné au titre de la Directive "Habitats"

Sources: BD Scan 25, IGN, 2022 - BD orthophoto, IGN, 2022- Cartographie: SYMBIODIV, 2025

Carte 4 - Localisation du projet par rapport aux autres périmètres d'inventaires

Périmètres d'inventaires

Prédiagnostic écologique dans le cadre d'un projet de prospection d'une nouvelle ressource en eau souterraine, Saint-Antonin-du-Var (83)



LEGENDE

Aires d'études

- Aire d'étude immédiate
- Aire d'étude éloignée (St Antonin 5km)

Réseau hydrographique

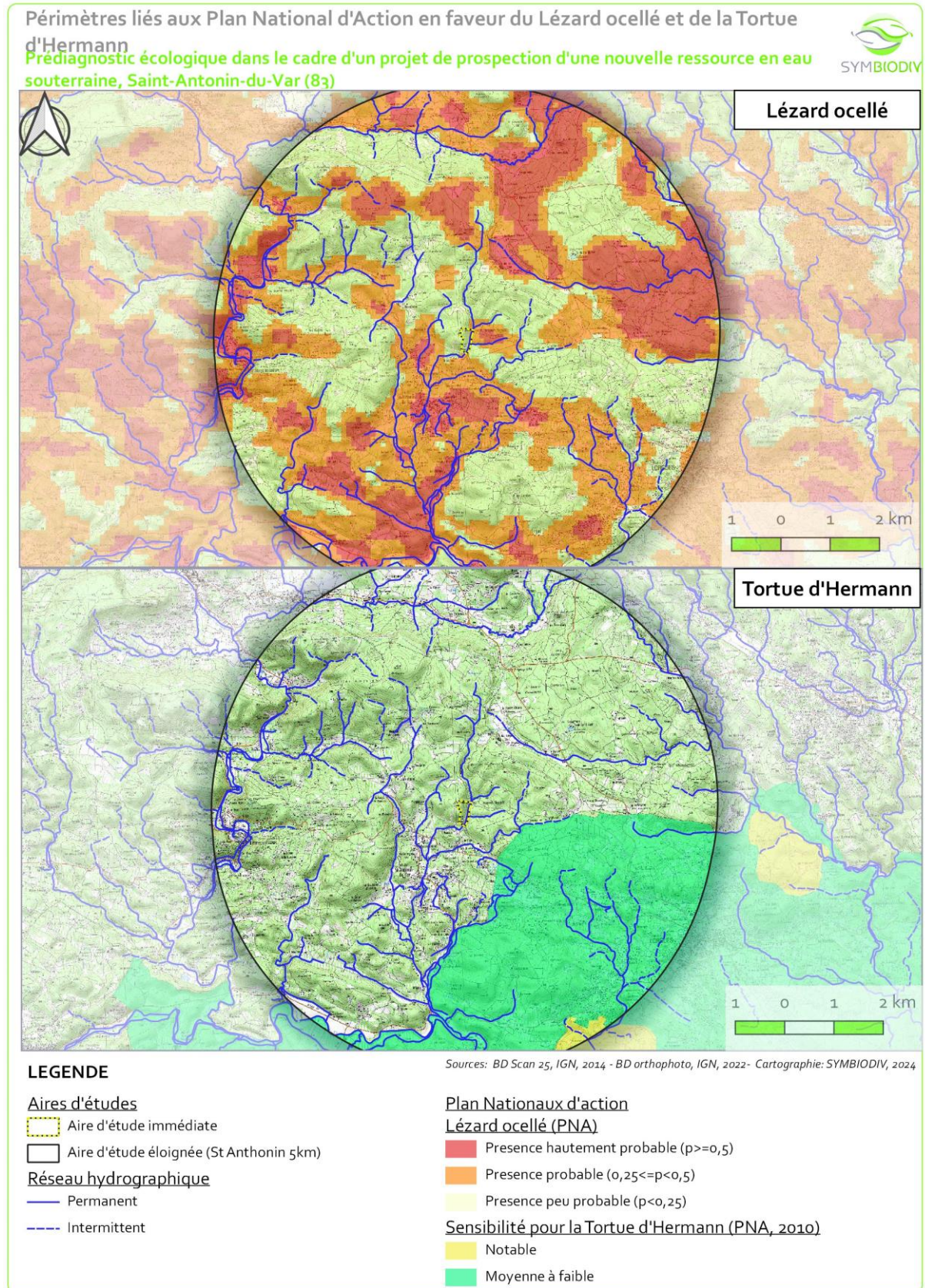
- Permanent
- - - Intermittent

Sources: BD Scan 25, IGN, 2022 - BD orthophoto, IGN, 2022- Cartographie: SYMBIODIV, 2025

Périmètres d'inventaire

- ZNIEFF terrestre de type II
- Zones humides

Carte 5 - Localisation du projet par rapport à la carte de sensibilité vis-à-vis de la Tortue d'Hermann et à la potentialité de présence du Lézard ocellé issue des PNA



3. FONCTIONNALITES ECOLOGIQUES LOCALES

Le tableau ci-dessous dresse le bilan des Trame verte et bleue défini à différentes échelles : SRCE dans un rayon de 5 km, à l'échelle de la communauté d'agglomération Dracénie – Provence - Verdon (SCoT de la Dracénie, 2015)).

Fort	• L'aire d'étude immédiate est incluse dans le périmètre ou y est très proche et directement connectée (réseau hydraulique, continuité des milieux naturels). Des interactions écologiques fortes sont probables entre ces deux espaces.
Modéré	• L'aire d'étude immédiate se situe à proximité de ce périmètre et des connexions sont susceptibles d'exister pour la faune.
Faible	• L'aire d'étude immédiate est éloignée ou des éléments du paysage la rendent peu connectée au dit périmètre; des espèces à grandes capacités de déplacement (chiroptères/rapaces) peuvent néanmoins utiliser ces deux espaces.
Très faible	• Il n'existe aucune connexion entre l'aire d'étude immédiate et le périmètre concerné.

Tableau 4 - Fonctionnalités écologiques locales

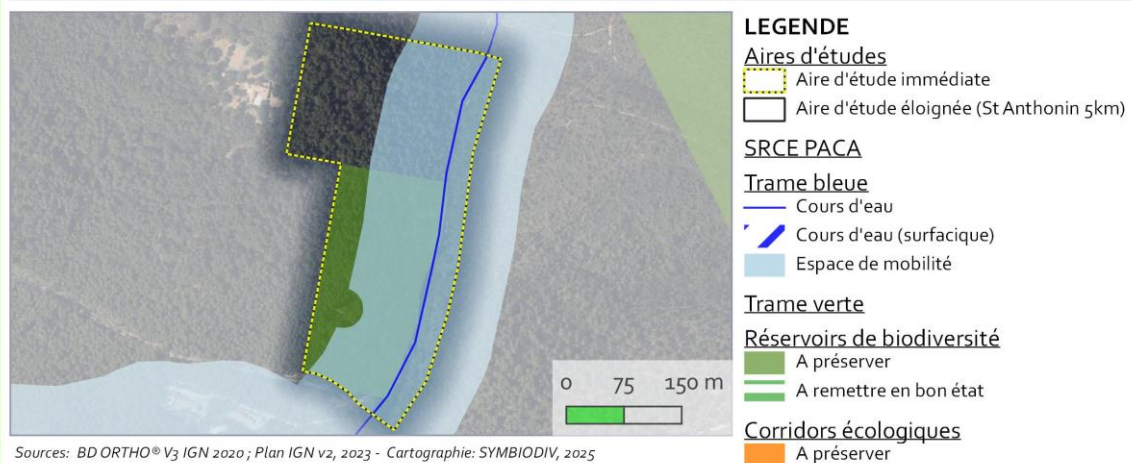
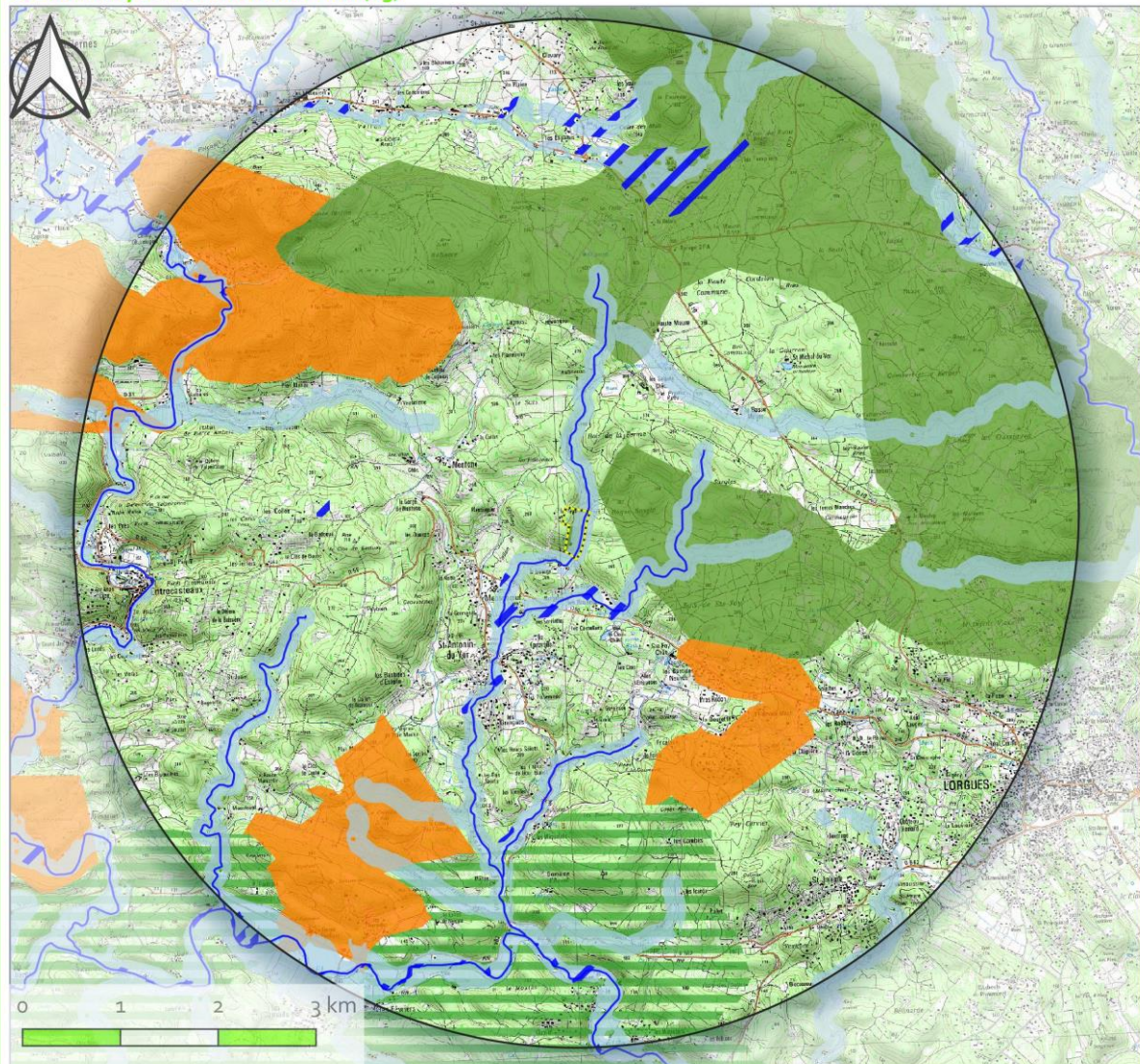
Schéma Régional de Cohérence Ecologique (SRCE) (Carte 6)			
Type	Intitulé	Distance de l'aire d'étude	Intensité du lien écologique
Réservoirs de biodiversité	Trame boisée – à préserver	Inclus	Forte
	Trame forestière – à préserver	165m à l'est	Modéré
	Trame semi-ouverte – à préserver	3,5 km au nord-est	Très faible
	Trame forestière – à remettre en bon état	2,5 km au sud	Très faible
Corridors écologiques	Corridor pour la trame forestière- à préserver	1,4 km au sud-est	Faible
	Corridor pour la trame boisée – à préserver	2 km au nord-ouest	Très faible
	Corridor pour la trame boisée – à préserver	2,6 km au sud-ouest	Très faible
Cours d'eau (linéaire et surfacique)	Vallon Cagnosc– A préserver - Bassin versant de L'Argens	Inclus	Forte
Espace de mobilité du cours d'eau et zones humides	Vallon Cagnosc - Bassin versant L'Argens	Inclus	Forte
Trame verte et bleue à l'échelle du SCoT de la Dracénie (Carte 9)			
Type	Intitulé	Distance de l'aire d'étude	Intensité du lien écologique
A l'échelle de la communauté d'agglomération, le secteur d'étude se situe à la frontière d'un tissu urbain et de secteurs naturels et agricoles. Il faut également noter la proximité d'un réservoir et d'un corridor pour la biodiversité à l'est, bien que la zone de projet n'en soit pas incluse.			
Trame verte et bleue à l'échelle du Plan Local d'Urbanisme (PADD 2013)			

Tableau 4 - Fonctionnalités écologiques locales

Type	Intitulé	Distance de la zone d'étude	Intensité du lien écologique
A l'échelle de la commune, le PADD ne fais pas mention des secteurs de l'aire d'étude lors de sa modification approuvée le 13 mai 2015.			
SYNTHESE			
Contrainte réglementaire	Non	/	
Elément(s) à prendre en compte et conséquence vis-à-vis du projet :			
L'aire d'étude immédiate est située au sein ou en lisière immédiate d'éléments fonctionnels de la trame verte et bleue terrestre d'après les documents disponibles (SRCE, ScoT). Les parcelles d'influences du projet sont localisées au sein d'un réservoir de biodiversité lié à la trame forestière isolé, mais à proximité d'un grand ensemble boisé. De plus, le Vallon Cagnosc prend part importante pour la fonctionnalité de la Trame bleue locale, joignant le secteur éloigné de l'Argens au sud. En revanche, la présence, au sud, du Village de Saint-Antonin-du-Var limite fortement l'influence du secteur d'étude pour les continuités de la Trame verte (Corridors et réservoirs de biodiversité).			
Sources	SRCE PACA (2014) ScoT Dracénie – PADD (2022) - https://www.dracenie.com/fr/schema_de_coherence_territoriale_sco_t		

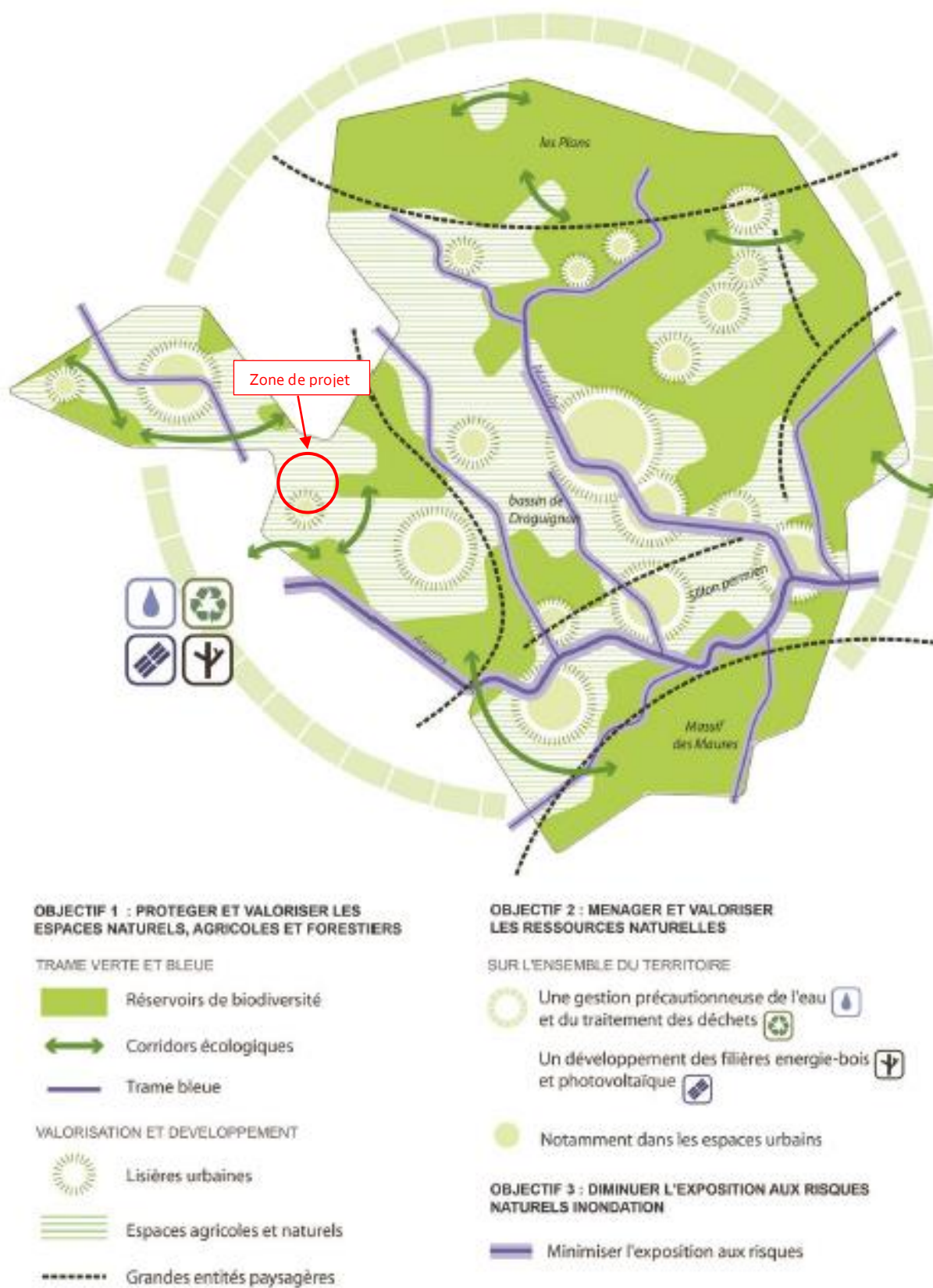
Carte 6 - Localisation du projet au sein du SRCE de la région PACA

Schéma Régional de Cohérence Ecologique PACA (2014) - Saint-Antonin-du-Var (83)
Prédiagnostic écologique dans le cadre d'un projet de prospection d'une nouvelle ressource en eau
souterraine, Saint-Antonin-du-Var (83)



Sources : BD ORTHO® V3 IGN 2020 ; Plan IGN v2, 2023 - Cartographie : SYMBIODIV, 2025

Carte 7 - Localisation du projet au sein de la Trame verte et bleue SCoT de la Dracénie



IV. EXPERTISE ECOLOGIQUE SIMPLIFIEE

1. PRESENTATION DES MILIEUX NATURELS DE L'AIRE D'ETUDE

L'aire d'étude est implantée au nord-est du village de Saint Antonin du Var, au lieu-dit « Les Tayettes », au sein de collines implantées sur des substrats calcaires à dolomitiques, à l'étage mésoméditerranéen.

Les photographies historiques indiquent que ce secteur présentait des milieux plutôt ouverts avec des bosquets au sud et au nord (*cf photographies aériennes anciennes et actuelles, IGN, ci-dessous*). Aujourd'hui, ces milieux se sont refermés et sont densément boisés. Les espaces agricoles ont été réduits au profit de zones d'habitat résidentiel, de boisements et de parcs photovoltaïques.



1950-1965



2023

Le forage existant et les terrains étudiés se situent sur un versant d'exposition est, avec une pente forte et surplombant le Vallon de Cagnosc. Ce cours d'eau permanent, encaissé, sur substrat calcaire, constitue non seulement un corridor fonctionnel tant pour la faune aquatique que terrestre (chiroptères notamment), mais aussi un habitat de reproduction pour plusieurs espèces d'amphibiens. La Salamandre tachetée et la Grenouille rieuse y ont d'ailleurs été observées. Ce vallon pourrait également héberger la Cistude d'Europe.

En bordure de ce vallon, une espèce végétale rare a été observée : le Millepertuis tomenteux. Au sein de ce cours d'eau, un contraste apparaît entre :

- la partie nord, au fond rocheux et aux berges rapidement abruptes, favorable à la reproduction de la Salamandre tachetée ;
- la partie sud présentant une végétation aquatique, des berges plus douces abritant des fourrés subméditerranéens et de végétation herbacée mésohygrophile, abritant la Grenouille rieuse, favorable à la reproduction d'odonates comme l'Agrion de Mercure et à la présence de reptiles comme la Cistude d'Europe. Une petite zone



Photo 1 - Ophrys de Provence, protégée

rocheuse ouverte en surplomb accueille également l'Ophrys de Provence, espèce végétale protégée.



Partie nord du Vallon abritant la Salamandre tachetée



Partie sud du Vallon



Millepertuis tomenteux

Ainsi, le Vallon et la végétation qui le borde, peut être rattaché à l'habitat d'intérêt communautaire 3260-2 « Rivières oligotrophes basiques » et revêtent un **enjeu écologique fort**.

En surplomb du vallon, bordé de boisement mixte de Pin d'Alep et de Chêne vert, apparaît une piste partant du Chemin du Petit Train au sud et traversant l'aire d'étude du sud au nord. Dans sa partie centrale, une bifurcation vers le forage existant et son emprise clôturée apparaît. Elle traverse l'emprise clôturée du forage et dessert un bassin de stockage bétonné aérien. Ce bassin n'est pas exploitable par la faune.



Cette piste traverse des milieux boisés denses et pentus dominés par le Pin d'Alep en sur-étage du Chêne vert. Les secteurs au substrat dolomitique voient se développer en sous-bois le Romarin. Ce dernier laisse place ailleurs à des sous-bois dominés par le Laurier tin, le Genévrier oxycèdre, le Pistachier lentisque et les Filaires. Ces boisements mixtes peuvent être rattachés à l'habitat d'intérêt communautaire 9340-3 « Yeuseraies à Laurier-tin ». Au sein de ces boisements quelques arbres morts (chandelles de Pins) et un Chêne plus âgés constituent des gîtes potentiels pour les chiroptères arboricoles. De plus, le vallon constituant un élément favorable au transit des chiroptères, il est probable que ce secteur ait un intérêt notable pour la chasse et le transit d'espèces remarquables (Murin de Bechstein, Minioptères de Schreibers, Grande Noctule Petit Rhinolophe, Grand Rhinolophe, Rhinolophe euryale, Murin à Oreilles échancrées....). Toutefois, les disponibilités en gîte restent réduites et localisées (quelques chênes âgés au sein du vallon principalement). Ces boisements sont également favorables à la nidification d'oiseaux remarquables comme la Tourterelle des Bois, le Petit Duc Scops, le Serin cini ou encore le Chardonneret élégant. Ils peuvent également accueillir le Lucane cerf-volant, coléoptère d'intérêt communautaire, des amphibiens en phase terrestre et des mammifères protégées

communs comme l'Ecureuil roux et le Hérisson d'Europe. Ces boisements revêtent un **enjeu faible à modéré**.

Ainsi, dans ce contexte largement boisé, les milieux ouverts sont marginaux et cantonnés aux bordures de pistes et aménagements. Ainsi, en bord de piste et du bâtiment du forage actuel apparaissent plusieurs stations d'Aristolochie pistoloche, plante hôte d'un papillon protégé bien représenté dans ce secteur : la Proserpine. Quelques pieds de Badasse, plante hôte de la Zygène cendrée ont également été observé en lisière. Toutefois, la présence de cette dernière parait moins probable. Ces espaces favorables à l'insolation des reptiles pourraient accueillir le Lézard des murailles, le Lézard à deux raies, voir des couleuvres (Couleuvre de Montpellier, Couleuvre d'Esculape).



Photo 3 - Forage existant



Photo 2 - Aristolochie pistoloche

Carte 8 - Localisation des principaux habitats naturels et espèces remarquables

Principaux habitats naturels

Prédiagnostic écologique dans le cadre d'un projet de prospection d'une nouvelle ressource en eau souterraine, Saint-Antonin-du-Var (83)



Sources: BD ORTHO® V3 IGN 2020 ; Plan IGN v2, 2023 - Cartographie: SYMBIODIV, 2025

LEGENDE

Aires d'études

□ Aire d'étude immédiate

Flore protégée et/ou patrimoniale

- Ophrys de Provence (Ophrys provincialis) - PR
- Millepertuis tomenteux (Hypericum tomentosum) - rare

Faune protégées

- Grenouille rieuse (La)
- Salamandre tachetée
- ▲ Hérisson d'Europe
- ▲ Ecureuil roux

Habitat d'espèce ponctuel

- Chêne pubescent âgé - intérêt en gîte modéré



Chadelle de Pin - Intérêt en gîte faible

Plantes hôtes d'insectes protégés

- Aristolochie pistoloche -> Proserpine
- Badasse -> Zygène cendrée

Réseau hydrographique

— Permanent

Principaux habitats naturels

- Boisement de Pin d'alep
- Boisement mixte de Pin d'alep et Chêne vert
- Cours d'eau permanent x fourrés subméditerranéens
- Piste
- Bassin

2. ANALYSE DES ENJEUX ECOLOGIQUES

Tableau 5 - PREDIAGNOSTIC ECOLOGIQUE

Groupe	Contraint e réglemen taire sur la parcelle Boo02	Enjeu potentiel	Localisation sur l'aire d'étude	Habitats/Espèces et cortèges patrimoniaux et/ou protégés identifiés
Habitats naturels	OUI	FORT	Vallon	L'emprise est dominée par des pentes fortes dominées par des boisements de Pin d'Alpe et Chêne vert. Ces boisements, globalement peu matures, sont communs en Provence calcaire et en expansion. Ils revêtent un enjeu faible.
		Faible	Boisements	Le cours d'eau de Cagnosc est affilié à l'habitat d'intérêt communautaire 3260 et revêt un enjeu fort. Il présente de plus un bon état de conservation.
Flore	OUI	Modéré	Vallon	Présence de l'Ophrys de Provence, espèce protégée, sur un surplomb rocheux bordant le vallon et du Millepertuis tomenteux en bord de cours d'eau. Les autres milieux sont peu propices à la présence d'espèces végétales protégées compte tenu de la densité des boisements et de la nature anthropique des quelques milieux ouverts.
Insectes	OUI	Modéré	Vallon / bord de piste et du forage	Présence de plusieurs pieds d'Aristolochie pistoloche près du forage existant et en bord de piste, au sud. La Proserpine, papillon protégé, est susceptible d'exploiter ces secteurs pour se reproduire. Bien que quelques pieds de Badasse aient été observés, les milieux, globalement fermés, restent peu attractifs pour la Zygène cendrée. Les boisements mixtes pourraient accueillir le Lucane cerf-volant alors que la partie sud du vallon est favorable à l'Agrion de Mercure.
Reptiles	OUI	Faible à modéré	Boisement mixte et pistes	Les données bibliographiques concernant la Cistude d'Europe dans ce secteur sont peu nombreuses. En marge de des zones de répartition majeures dans le Var (notamment la Plaine et Massif des Maures), le secteur d'étude et ses abords élargis restent peu prospectés, en particulier vis-à-vis de cette espèce. Cependant 6 données récentes mentionnent l'espèce dans un rayon de 6 km autour de l'aire d'étude, notamment dans des milieux naturels similaires à la zone sud du vallon. Cette portion, dotée d'importantes vasques en eau permanentes et d'une végétation aquatique fournie pourraient tout à fait accueillir la Cistude d'Europe pour son cycle vital. Les abords peuvent être exploités pour la ponte mais également l'hibernation, au sein des amas de branches et de feuilles, en particulier à l'est où le boisement comporte de nombreux Chênes pubescents. Les secteurs majoritairement composés de pinèdes sont en effet très nettement moins attractifs pour cette espèce en phase terrestre. Bien que le sud soit plus attractif, cette espèce peut exploiter l'ensemble du vallon.
		Très fort	Vallon et abords	Le PNA localise le secteur d'étude dans un grand ensemble de présence peu probable vis-à-vis du Léopard ocellé. Représenté majoritairement par des boisements denses, le secteur d'étude manque de zones de chasses comme des prairies ou friches, bien que des blocs rocheux favorable au gîte soient présents. Les fonctionnalités semblent alors

Tableau 5 - PREDIAGNOSTIC ECOLOGIQUE

Groupe	Contraint e réglemen taire sur la parcelle Boo02	Enjeu potentiel	Localisation sur l'aire d'étude	Habitats/Espèces et cortèges patrimoniaux et/ou protégés identifiés
				réduites, et la population locale est probablement faible à très faible. En marge la zone de sensibilité vis-à-vis de la Tortue d'Hermann (non mis à jour depuis 2010), le vallon et les zones à l'est, bien que majoritairement boisés, sont favorables à la présence de l'espèce. Une donnée récente et fiable (2022, publication 2025, MNHN) mentionne par ailleurs l'espèce au sud du vallon. Les Pinèdes sont toutefois nettement moins attractives pour cette espèce présente en densité vraisemblablement limitée dans le secteur. Cependant, les secteurs en marge des zonages liés à la Tortue d'Hermann peuvent ponctuellement abriter des densités importantes, notamment dans les zones les plus ouvertes et les lisières. Les lisières de boisements peuvent accueillir des espèces plus communes comme la Couleuvre de Montpellier, la Couleuvre à échelons, la Couleuvre d'Esculape ou le Lézard à deux raies, le Lézard des murailles et la Tarente de Maurétanie.
Amphibiens	OUI	Modéré	Vallon et abords	Le vallon est particulièrement favorable au cycle de vie d'amphibiens tels que la Salamandre tachetée contactée au nord (larve, indiquant une zone fonctionnelle pour la reproduction). Les abords présentent de nombreux enrochements et végétation permettant d'accueillir ses espèces en phase terrestre (alimentation, hibernation etc.). Noté dans le secteur de la commune de Saint Antonin, le Péloïte ponctué pourrait exploiter le vallon dans les zones les plus ouvertes et aux berges végétalisées au sud, ainsi que les abords, notamment rocailleux en phase terrestre. La Grenouille rieuse y a également été contactée et d'autres espèces communes comme le Crapaud épineux, la Rainette méridionale et le Crapaud calamite exploitent très certainement cette zone.
Oiseaux	OUI	Modéré	Boisements mixtes et vallon	La zone d'implantation des potentiels forages est susceptible d'être exploitée en alimentation pour l'avifaune exploitant les boisements environnants, où les espèces les plus ubiquistes pourraient nicher. Cela pourrait être le cas espèces protégées et/ou patrimonial comme l'Engoulevent d'Europe, la Tourterelle des bois, la Huppe fasciée voir le Petit-duc scops dans les arbres les plus anciens au sein du vallon.
Chiroptères	OUI	Faible à modéré	Boisements mixtes	Le Vallon est fortement suspecté de créer un corridor d'importance notable dans le secteur, pour de nombreuses espèces patrimoniales comme le Murin de Bechstein, le Minioptère de Schreibers, la Grande Noctule, la Barbastelle d'Europe, le Murin à oreilles échancrées le Petit Rhinolophe, le Grand Rhinolophe, en expansion récente le Rhinolophe euryale pourrait également exploiter cette zone. La chasse peut également y avoir lieu, et la plupart espèces peuvent aussi trouver leur alimentation en parcourant les pistes. Le secteur du vallon présente toutefois certainement un plus

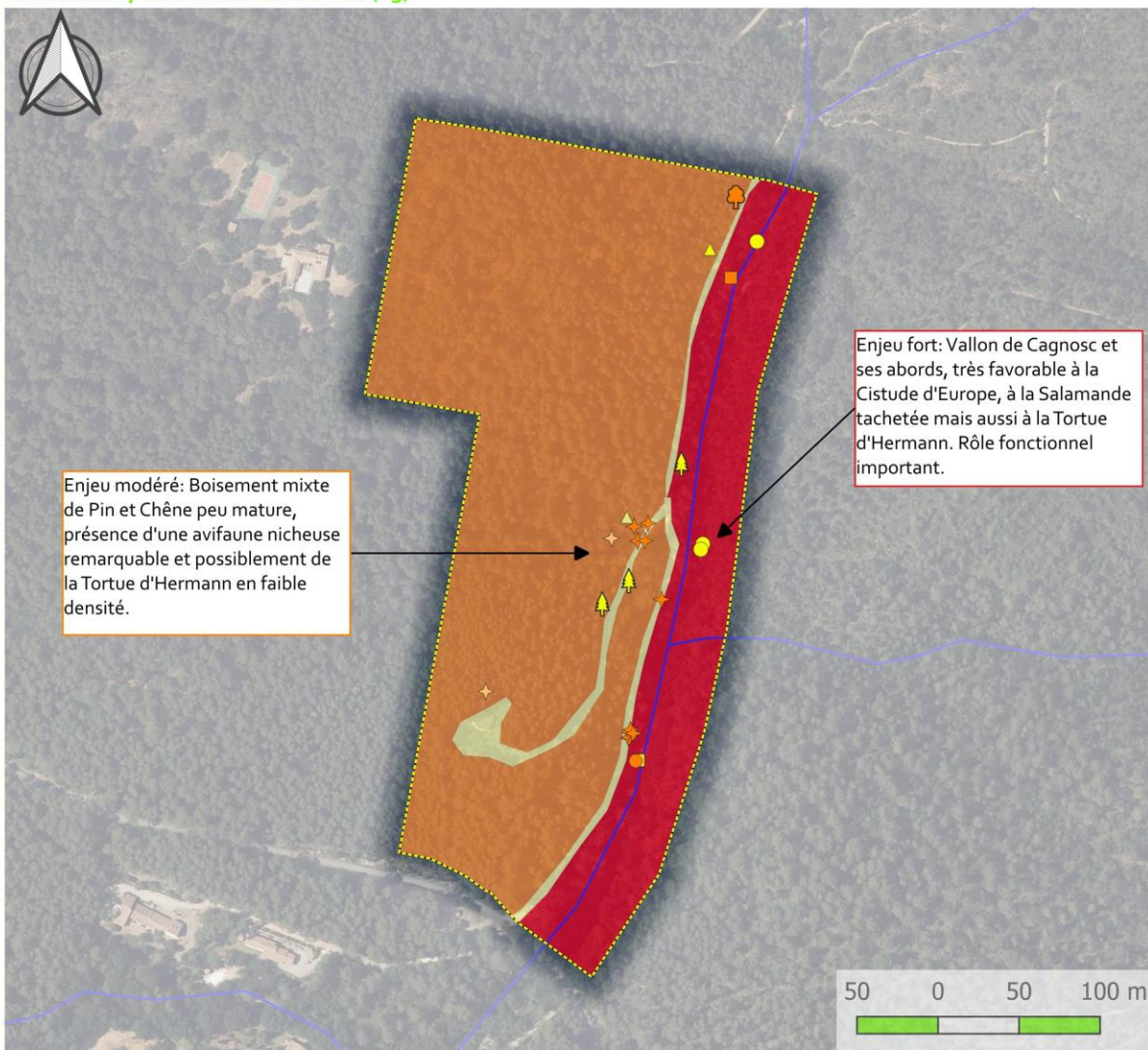
Tableau 5 - PREDIAGNOSTIC ECOLOGIQUE

Groupe	Contraint e réglemen taire sur la parcelle Boo02	Enjeu potentiel	Localisation sur l'aire d'étude	Habitats/Espèces et cortèges patrimoniaux et/ou protégés identifiés
		Fort	Vallon et abords	grand attrait pour les insectes, proies des chiroptères, que les pistes alentours. L'aire d'étude présente des boisements mixtes permettant également une chasse ponctuelle des chiroptères. Les espèces aux affinités arboricoles peuvent exploiter les chênes sénescents au sein du vallon et ses abords pour le gîte, comme le Murin de Bechstein ou la Barbastelle d'Europe. Toutefois les arbres présents à proximité immédiate des potentielles implantations de forages ne semblent pas très favorables au gîte (Chandelle de Pin par exemple).
Autres mammifères	OUI	Faible	Boisements mixtes	Présence possible d'espèces protégées communes telles que le Hérisson d'Europe et l'Ecureuil roux au sein des boisements mixtes encadrant le forage.
Autre (poissons, invertébrés ...)	OUI	Fort	Vallon	Le Vallon de Cagnosc, avec ses eaux courantes bien aérées et transparentes, est favorable à la présence d'espèces remarquables à enjeu fort comme le Barbeau méridional, voir également à l'Ecrevisse à pattes blanches, bien que cette dernière soit en déclin dans ce secteur.

Carte 9 – Synthèse des enjeux écologiques

Enjeux écologiques

Prédiagnostic écologique dans le cadre d'un projet de prospection d'une nouvelle ressource en eau souterraine, Saint-Antonin-du-Var (83)



Sources: BD ORTHO® V3 IGN 2020 ; Plan IGN v2, 2023 - Cartographie: SYMBIODIV, 2025

LEGENDE

Aires d'études

□ Aire d'étude immédiate

Flore protégée et/ou patrimoniale

- Ophrys de Provence (Ophrys provincialis) - PR
- Millepertuis tomenteux (Hypericum tomentosum) - rare

Faune protégée

- Grenouille rieuse (La)
- Salamandre tachetée
- ▲ Hérisson d'Europe
- ▲ Ecureuil roux

Habitat d'espèce ponctuel

- Chêne pubescent agé - intérêt en gîte modéré



Chadelle de Pin - Intérêt en gîte faible

Plantes hôtes d'insectes protégés

- ◆ Aristolochie pistoloche -> Proserpine
- ◆ Badasse -> Zygène cendrée

Réseau hydrographique

— Permanent

Enjeux écologiques

- Fort
- Modéré
- Très faible

V. PRESENTATION DU PROJET

Les forages d'essais seront réalisés à proximité immédiate du forage existant, en bordure de l'emprise de la piste existante, au sein d'un talus boisé et au sein de l'emprise clôturée.

CF CARTE DE LOCALISATION CI-DESSOUS



Figure 12. Implantation du sondage de reconnaissance S1 sur le site des Tayettes



Figure 13. Implantation du sondage de reconnaissance S2 sur le site des Tayettes

L'accès se fera donc par la piste existante ainsi que le stockage temporaire. En phase chantier, les emprises nécessaires sont d'environ 35 m² dont 16 m² pour la foreuse, 15 m² pour le stockage des tiges de forage, 4 m² pour l'atelier de cimentation pour le renforcement des puits. L'emprise définitive du forage sera de 0,25 m². Les travaux doivent être menés en période de stress hydrique, soit en fin d'été et dure environ 1 mois.

Prédiagnostic écologique – Projet de prospection par forages d'une nouvelle ressource en eau souterraine – Saint-Antonin-du-Var (83)

VI. EFFETS PRESENTIS ET MESURES D'ATTENUATION

1. EFFETS PRESENTIS ET MESURES PRECONISEES

Afin d'éviter toute perturbation ou destruction d'individus, les mesures à mettre en œuvre durant la phase de prospection sont :

Tableau 6 – EFFETS PRESENTIS ET MESURES D'ATTENUATION		
Groupe	Incidences pressenties	Mesure d'évitement et de réduction
<i>Reptiles</i>	Altération des milieux favorables à la Tortue d'Hermann et risque de destruction d'individus pendant une partie de son cycle	ME1 – – Préservation du vallon et de sa biodiversité & Implantation du forage au sein de l'emprise déjà clôturée artificialisée MR2 – Débroussaillage préalable à 20 cm du sol avec présence de maître-chien MR1 – Adaptation du calendrier des travaux aux enjeux écologiques pressentis
	Altération du vallon par les eaux issues du forage (turbidité) (Cistude d'Europe)	ME1 – Préservation du vallon et de sa biodiversité ME2 – Eviter le rejet d'eaux turbides ou pourvues de matières en suspension au sein du vallon de Cagnosc
<i>Amphibiens</i>	Altération de l'habitat de reproduction (Vallon de Cagnosc) et d'individus en phase aquatiques (Salamandre tachetée, Pélodyte ponctué)	ME1 – – Préservation du vallon et de sa biodiversité & Implantation du forage au sein de l'emprise déjà clôturée artificialisée
	Altération d'habitat exploité en phase terrestre (boisement)	ME1 – – Préservation du vallon et de sa biodiversité & Implantation du forage au sein de l'emprise déjà clôturée artificialisée
	Destruction d'individus en phase terrestre	MR2 – Débroussaillage manuel préalable à 20 cm MR1 – Adaptation du calendrier des travaux aux enjeux écologiques pressentis
<i>Insectes</i>	Altération de l'habitat de reproduction (Vallon de Cagnosc) et d'individus en phase aquatiques (Agrion de mercure)	ME1 – Préservation du vallon et de sa biodiversité
	Destruction de la plante hôte de la Proserpine et de la Zygène cendrée	ME4 – Balisage et évitement des plantes hôtes
<i>Avifaune</i>	Altération d'habitat de reproduction (boisement)	ME1 – – Préservation du vallon et de sa biodiversité & Implantation du forage au sein de l'emprise déjà clôturée artificialisée
	Destruction d'individus (nids, œufs, jeunes non volants)	ME3 – Absence de coupe d'arbres MR1 – Adaptation du calendrier des travaux aux enjeux écologiques pressentis
<i>Chiroptères</i>	Altération des gîtes potentiels	ME3 – Absence de coupe d'arbres
	Altération des habitats de chasse transit (boisement)	ME1 – – Préservation du vallon et de sa biodiversité & Implantation du forage au sein de l'emprise déjà clôturée artificialisée
<i>Faune tous groupes</i>	Perturbation des espèces animales dans la réalisation de leur cycle biologique	MR1 – Adaptation du calendrier des travaux aux enjeux écologiques pressentis

3. DESCRIPTION DES MESURES

Afin de limiter les risques de perturbation ou destruction d'individus et d'abaisser les incidences des forages, le tableau suivant dresse la liste des mesures à mettre en œuvre.

Tableau 7 – Liste des mesures préconisées	
Code de la mesure	Nom de la Mesure
Mesures d'évitement	
ME1	<u>Préservation du vallon et de sa biodiversité & Implantation du forage au sein de l'emprise déjà clôturée artificialisée</u> L'accès au chantier se fera par la piste existante, le stockage des matériaux et du matériel se fera au sein de l'emprise clôturée. Aucun stockage et aucune circulation ne pourra être faite au sein des milieux naturels. L'implantation des forages devra être ajustée afin d'éviter tout impact sur les stations d'Aristoloches pistoloche implantées en bord de piste et sur le talus bordant le forage existant.
ME2	<u>Éviter le rejet d'eaux turbides ou pourvues de matières en suspension au sein du vallon de Cagnosc</u> Les eaux de pompes devront faire l'objet d'une décantation et d'un rejet de faible intensité. De plus, les eaux rejetées devront être claires et non chargées en matières en suspension. Pour cela, un acheminement via des tuyaux souples sera réalisée.
ME3	<u>Absence de coupe d'arbres</u> Aucun arbre ne sera coupé, au besoin les branches basses pourront être élaguées après qu'un écologue est vérifié l'absence de nid ou de gîte potentiel pour les chiroptères.
ME4	<u>Balisage et évitement des plantes hôtes</u> Les plantes hôtes (Aristoloches pistoloche) situées à proximité directe des forages devront faire l'objet d'une mise en défens avant travaux. La localisation des forages devra être ajustée afin d'assurer la pérennité de ces stations.
Mesures de réduction	
MR1	<u>Adaptation du calendrier des travaux aux enjeux écologiques pressentis</u> La réalisation des forages doit être menée en période estivale, toutefois en début d'été de nombreuses espèces n'ont pas achevées leur reproduction (avifaune) et la Tortue d'Hermann est encore active. Toutefois, lors des périodes les plus chaudes elle réduit ses déplacements et se rapprochent de milieux ombragés plus frais tels que le vallon. Ainsi, les habitats situés à proximité des forages sont peu propices à la présence de cette espèce en été. Ces milieux sont en effet plus attractifs en hiver. Ainsi, afin de réduire les risques de dérangement et destruction d'individus, la réalisation des forages sera menée au cœur de l'été (juillet/août), période la plus chaude.
MR2	<u>Débroussaillage préalable à 20 cm du sol avec présence de maître-chien</u> Au lancement des travaux, les espaces végétalisés concernés par le stockage ou l'emprise des forages devront faire l'objet d'un débroussaillage manuel préalable à 20 cm de hauteur sous la supervision d'un maître-chien afin de s'assurer de l'absence de Tortue d'Hermann.
Mesures d'accompagnement	
MA1	<u>Suivi du chantier par un écologue</u> Un écologue accompagnera le chantier. Il sera notamment présent lors du débroussaillage préalable, accompagnera l'entreprise en charge des forages pour la réalisation de la mise en défens des plantes hôtes et vérifiera l'absence d'impact sur le vallon et ses abords. Pour cela, 3 visites seront réalisées.

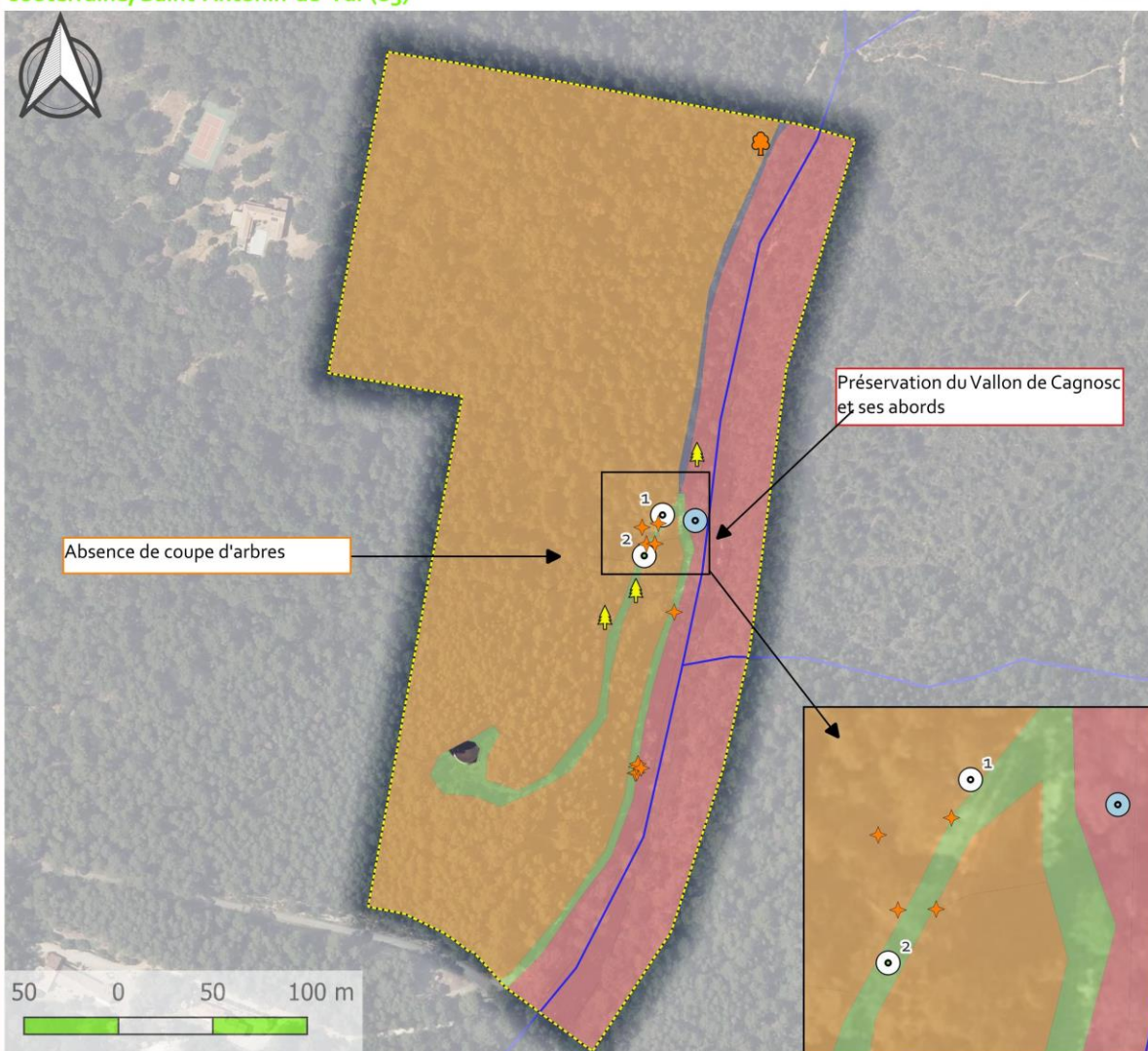
4. CALENDRIER DES RECOMMANDATIONS

	Mars	Avril	Mai	Juin	Juillet	Août	Septembre	Octobre	Novembre	Décembre	Janvier	Février
Sensibilité écologique												
Tortue d'Hermann	accouplement				Estivation		emergence des juvéniles		Hibernation			
Insectes (proserpine)												
Amphibiens	Phase terrestre								Phase terrestre			
Avifaune nicheuse	Reproduction											
Chiroptères	Transit			reproduction			Transit					
Mesures d'atténuation												
ME1/ME2/ME3 - Préservation du vallon et des arbres												
ME4 - Balsiage des plantes hôtes												
MR2 - Défavorabilisation par débroussaillage manuel préalable												
MR1 – Réalisation des travaux au cœur de l'été												

Carte 10 – Localisation des préconisations

Localisations des préconisations écologiques

Prédiagnostic écologique dans le cadre d'un projet de prospection d'une nouvelle ressource en eau souterraine, Saint-Antonin-du-Var (83)



Sources: BD ORTHO® V3 IGN 2020 ; Plan IGN v2, 2023 - Cartographie: SYMBIODIV, 2025

LEGENDE

Aires d'études

— Aire d'étude immédiate

Réseau hydrographique

— Permanent

Localisation des forages envisagés

○ Forage test 1

○ Forage test 2

○ Rejet des eaux d'exhaure

ME3 - Absence de coupes d'arbres

— Chêne pubescent agé - intérêt en gîte modéré



Chadelle de Pin - Intérêt en gîte faible

Plantes hôtes d'insectes protégés



ME4 - Balisage de l'Aristolochie pistoloche plante hôte de la Proserpine

Mesures d'évitement et réduction



ME1 /ME2 - Préservation du Vallon



ME3 - Absence de coupe d'arbres



Emprise du projet (accès/forage)



Piste non exploitée

VII. CONCLUSION

Le projet de forage est implanté au nord du village de Saint Antonin du Var, au lieu-dit « Les Tayettes », à proximité d'un forage existant.

Le projet n'est inclus dans aucun périmètre Natura 2000, de protection, gestion ou inventaire du patrimoine naturel. De plus, elle n'entretient que des liens écologiques évalués comme faibles avec les périmètres les plus proches du fait d'une distance relativement élevée et/ou de la présence d'éléments fragmentant entre la parcelle et ces périmètres.

Le forage existant est implanté dans une emprise clôturée, en bordure d'une piste existante en flanc de colline, surplombant le Vallon de Cagnosc.

Ce vallon, en eau lors de nos prospections aux printemps 2025 est favorable à de nombreuses espèces protégées telles que la Salamandre tachetée, le Pélodyte ponctué, l'Agrion de mercure, mais également à la Cistude d'Europe et à la Tortue d'Hermann. En effet, bien que ce secteur soit situé en dehors de la carte de sensibilité pour cette espèce, elle est connue dans ce secteur et une observation a été réalisée en 2022 (source BD SILENE). Ce vallon présente également un rôle fonctionnel tant pour la faune aquatique que terrestre (chiroptères notamment).

Les boisements mixtes de Pins et de Chênes, dominant le versant surplombant le vallon, présentent peu d'arbres âgés et sont globalement assez denses. Ces milieux bien représentés localement sont favorable à une avifaune nicheuse protégée et remarquable (Tourterelle des bois, Serin cini, Chardonneret élégant), à la chasse et au transit des chiroptères, aux amphibiens en phase terrestre et éventuellement en lisière de piste, à la présence de reptiles (Lézard des murailles, Lézard à deux raies, Couleuvres. Ce versant pourrait également être exploité en hibernation par la Tortue d'Hermann. Toutefois la ressource alimentaire y est réduite, limitant son attractivité au printemps et en été.

Ainsi, afin de limiter les effets des forages sur la biodiversité, les forages tests ont été implantés à proximité du forage existant, en bord de piste et au sein de l'emprise clôturée (ME1) et une attention particulière sera portée à la qualité (absence de turbidité et MES) lors du rejet d'eaux d'exhaure. Par ailleurs, afin d'éviter tout risque de destruction de nids alors que la reproduction des oiseaux ne sera pas pleinement achevée, aucun arbre ne sera coupé. Eventuellement, les branches basses pourront être élaguées après vérification de l'absence de nid par un écologue (ME3).

Les forages seront menés en juillet/août, période à laquelle la Tortue d'Hermann est peu mobile et se cantonnera probablement au vallon de Cagnosc (MR1). La végétation arbustive présente à proximité immédiate des forages fera l'objet d'un débroussaillage manuel préalable à 20 cm du sol, sous la supervision d'un écologue et de son chien formé à la détection des Tortues.

Au lancement du chantier, les stations d'Aristoloches pistoloche seront balisées et l'implantation du forage précisément ajustée afin d'éviter toute atteinte à ces plantes.

Dans ce contexte, compte tenu de la faible ampleur des travaux, de leur durée de 1 mois maximum, de leur implantation au sein d'une emprise déjà artificialisée et clôturée et sous réserve de la bonne application des mesures d'évitement et de réduction, les effets des forages sur les espèces protégées sont jugés très faibles.